



N° 000417

Certification

Installation d'infrastructures de recharge avec borne de recharge accélérée et communicante pour véhicule électrique

enregistrée au Répertoire spécifique, n° 6613, par décision du directeur général de France compétences en date du 31/05/2024, Code NSF 255.

FIEEC,
vu le Procès-Verbal du jury, l'ensemble des obligations prévues pour la délivrance de la certification étant satisfaites,
par décision du 18/11/2025 à Paris (75116), délivre le certificat à :

M. Nicolas DUBART

né, le 27/05/1989 à Roubaix (59100)

Fait à PARIS, le 19/11/2025

Benoît LAVIGNE
Délégué Général

Ioana PETROVAN
Présidente du jury

Le titulaire :